

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

Délibération n° 2010-06



Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 mai 2010 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

DECIDE

D'approuver les chapitres du budget primitif d'administration générale du SMIRT pour 2010 figurant en annexe de la présente délibération, qui présentent un total de 419 000 € en fonctionnement.

D'acter le fait qu'à défaut d'adoption des statuts révisés par les Assemblées délibérantes des Autorités Organisatrices de Transports adhérentes du SMIRT, dans les conditions de l'article 14 des statuts en vigueur, ce budget fera l'objet d'un rectificatif par le vote d'une décision modificative du Comité Syndical.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'D. Percheron', written over a horizontal line.

Daniel PERCHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

M 71

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

ANNEE 2010



SOMMAIRE

pages			
	<u>I – Informations générales</u>		
3	Informations statistiques et fiscales		
4	I bis – Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées		
	<u>II – Présentation générale du budget</u>		
5	Vue d'ensemble du budget		
	1. Equilibre financier du budget		
6	A – Section d'investissement		
7	B – Section de fonctionnement		
	2. Balance générale du budget		
8	Dépenses		
9	Recettes		
10	<u>III – Vote du budget</u>		
	A – Section d'investissement		
11	Vue d'ensemble – Dépenses / Recettes		
12/13	A 1 – Dépenses d'équipement non individualisées dans un chapitre d'opération		
12	A 2 – Dépenses d'équipement individualisées dans un chapitre d'opération		
14	A 3 – Recettes d'équipement – Financement des équipements régionaux et non régionaux		
15	A 4 – Opérations pour le compte de tiers		
	A 5 – Section d'investissement – Opérations financières		
16	Détail par articles – Dépenses		
17	Détail par articles – Recettes		
18	A6 – Section d'investissement – Opérations patrimoniales		
	B – Section de fonctionnement		
19	Vue d'ensemble		
20/21	B 1 – Dépenses		
22/23	B 2 – Recettes		
	<u>IV – Annexes</u>	<u>joint</u>	<u>sans objet</u>
24/25	Présentation croisée par fonction – Vue d'ensemble générale		
26/39	Présentation croisée par fonction – Fonctions 0 à 9		
40	Liste des engagements dans lesquels la région a pris un engagement financier		
41	Etat de la dette – Récapitulation par prêteurs – Crédits de trésorerie		
42/43	Etat de la dette – Détail		
44/45	Etat de la dette – Emprunts obligataires – Etat des instruments de couverture du risque financier – Tableau récapitulatif des lignes composant le notionnel de référence		
46/47	Etat des immobilisations – Etat des acquisitions et cessions immobilières		
48	Etat des participations et créances rattachées et des immobilisations financières – Prêts		
49	Etat des provisions constituées et des charges transférées – Méthodes utilisées pour les amortissements		
50/51	Etat des emprunts garantis et des contrats de crédit-bail		
51	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		
52	Etat des autres engagements donnés et des engagements reçus		
53	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		
54/55	Services ferroviaires régionaux de voyageurs		
56/57	Etat du personnel		
58	Liste des organismes de regroupement – Subventions versées par la région dans le cadre du vote du budget – Liste des établissements publics créés – Liste des services individualisés dans un budget annexe – Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
59	Décisions en matière de taux – Arrêté et signatures		

La maquette comporte des pages non imprimées pour des raisons de tableaux à mettre en vis-à-vis.

I bis – Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées	I bis
--	--------------

PRESENTATION DES AP

Libellé de l'AP	Chapitres	AP votées (1)
Programme « »		
Programme « »		
Programme « »		
....		
TOTAL		
« AP de dépenses imprévues » (2)	020	
TOTAL GENERAL		

PRESENTATION DES AE

Libellé de l'AE	Chapitres	AE votées (1)
Programme « »		
Programme « »		
Programme « »		
....		
TOTAL		
« AE de dépenses imprévues » (2)	022	
TOTAL GENERAL		

(1) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP et AE modifiant un stock d'AP et d'AE existant.

(2) Le Conseil régional peut voter des AP/AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP/AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été affectées à des opérations.

Néant

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	

TOTAL DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	419 000 €	419 000 €
TOTAL DU BUDGET	419 000 €	419 000 €

VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES (1)	ORDRE	REELLES (1)	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT				
SECTION DE FONCTIONNEMENT	419 000 €		419 000 €	
BUDGET	419 000 €		419 000 €	

(1) Aux dépenses et recettes réelles sont assimilées les opérations mixtes, constituées principalement des provisions et reprises sur provisions.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1 A

A - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23) (y compris les opérations)		Fonds propres d'origine externe (c/10)	
204 Subventions d'équipement à verser		274 Remboursement de prêts	
Dépenses financières (c/16, 26, 27)		Subventions d'équipement reçues (c/13)	
		Emprunts et dettes assimilées (c/16)	
		20, 21 et 23 immob. incorp. corp. ou en cours (1)	
45 Opérations pour le compte de tiers		45 Opérations pour le compte de tiers (participations du tiers)	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	0	TOTAL DES RECETTES REELLES	0
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :			
(Dépenses réelles - Recettes réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE			
		021 Virement de la section de fonctionnement	
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)		040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	
041 Opérations patrimoniales (3)		041 Opérations patrimoniales (3)	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE :			
R021+R040-D040 (précédé du signe - si négatif)			

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0
--	----------	--	----------

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement ;

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; Voir détails des opérations d'ordre de transferts p. 16 et 17 ;

(3) Voir détails des opérations patrimoniales p. 18.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1 B

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général	369 000 €	70 Prod. serv., du dom. et ventes diverses	419 000 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	50 000 €	731 Contributions directes	
014 Atténuation de produits		73 Autres impôts et taxes (hors 731)	
65 Autres charges de gestion courante		74 Dotations, subventions et participations	
6586 Frais de fonct. des groupes d'élus		75 Autres produits de gestion courante	
		013 Atténuation de charges	
Total dépenses de gestion des services	419 000 €	Total recettes de gestion des services	419 000 €
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotations aux provisions		78 Reprises sur dotations aux provisions	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	419 000 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	419 000 €
SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT.....			
DEFICIT			

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
023 Virement à la section d'investissement			
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)		042 Opé. d'ordre de transferts entre sections(1)	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	
AUTOFINANCEMENT DEGAGE :.....			
D023+D042-R042 (précédé du signe - si négatif)			

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	419 000 €	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	419 000 €
---	------------------	---	------------------

(1) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; Voir détail des opérations d'ordre de transferts p. 21 et 23.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	2

DEPENSES

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget précédent (1)	Propositions du président sur les AP	AP votées lors de la séance budgétaire	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice (2)
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dette assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et c/204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)					
23	Immobilisations en cours (hors opérations)					
	Chapitres opérations d'équipement (total)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
45	Op. pour compte de tiers					
	Sous total des opérations réelles					
040	Opérations d'ordre de transferts entre section					
041	Opérations patrimoniales					
	Sous total des opérations d'ordre					
	Dépenses d'investissement – Total					

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget précédent (1)	Propositions du président sur les AE	AE votées lors de la séance budgétaire	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice (2)
011	Charges à caractère général				369 000 €	369 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés				50 000 €	50 000 €
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges d'activité					
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
	Sous total des opérations réelles et mixtes					
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
	Sous total des opérations d'ordre					
	Dépenses de fonctionnement – Total				419 000 €	419 000 €

(1) Voir page 10 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Il s'agit des crédits annuels

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	2

RECETTES

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget précédent (2)	Propositions du président (3)	Crédits votés pour l'exercice (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dette assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204) (1)			
204	Subventions d'équipement versées (1)			
21	Immobilisations corporelles (1)			
23	Immobilisations en cours (1)			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations. pour c/ de tiers			
Sous total des opérations réelles				
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transferts entre section			
041	Opérations patrimoniales			
Sous total des opérations d'ordre				
Recettes d'investissement – Total				

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget précédent (2)	Propositions du président (3)	Crédits votés pour l'exercice (3)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
731	Contributions directes			
73	Impôts et taxes (hors c/ 731)			
74	Dotations, participations et subventions			
75	Autres produits d'activité			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
013	Atténuation de charges			
Sous total des opérations réelles et mixtes				
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections			
Sous total des opérations d'ordre				
Recettes de fonctionnement – Total			419 000 €	419 000 €

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir page 10 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) Il s'agit des crédits annuels

I -L'assemblée délibérante a voté le présent budget(crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits hors AP/AE) :

- au niveau (1) **néant** pour la section d'investissement ; **néant**
- au niveau (1) **chapitre** pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.(2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....**néant**.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre d'opération.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

Dans la limite des 7,5 % des dépenses réelles de la section

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget : **1^{er} budget en 2010, pas d'antériorité**

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

(3) Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

III – VOTE DU BUDGET	III
A - 1 – SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice	Pour information	
			Dépenses gérées dans le cadre d'une AP (1)	Dépenses gérées hors AP
TOTAL				
Dépenses imprévues				
Dépenses d'équipements (total)				
-Non individualisées en opérations d'équipement (p. 12)				
-Individualisées en opérations d'équipement (p. 13)				
Subventions d'équipement à verser (c/ 204) (p. 12)				
Opérations pour compte de tiers (p. 15)				
Dépenses financières (p. 16)				
- dont opérations réelles				
- dont opérations d'ordre de transferts entre section				
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (p. 18)				

(1) Il s'agit des crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations de programmes votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

RECETTES

	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
TOTAL	
Recettes d'équipements (p. 14)	
Opérations pour compte de tiers (p. 15)	
Recettes financières (p. 17)	
- dont opérations réelles	
- dont opérations d'ordre de transferts entre section	
- dont virement de la section de fonctionnement	
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (p. 18)	

Néant

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A 1 – DEPENSES D'EQUIPEMENT NON-INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRE D'OPERATIONS	A 1
A 2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRES D'OPERATIONS	A 2

A1-DEPENSES NON-INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Chap./ art.	Libellé	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
	TOTAL		
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)		
	(1)		
21	Immobilisations corporelles		
	(1)		
23	Travaux en cours		
	(1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

A 1 – DEPENSES RELATIVES AUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER

Chap./ art.	Libellé	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
204	Subventions d'équipement versées		
...	... (1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

A 2-DEPENSES INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATIONS

N°	Libellé	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
	TOTAL		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		

III - VOTE DU BUDGET	III
A 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS du SMIRT	A 1

CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :

LIBELLE :

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME (1).....

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Art. (2)	Libellé (2)	Pour mémoire AP votée y compris ajustement (1)	Pour mémoire Réalizations cumulées au 1/1/N (3)	Crédits de l'exercice Vote du Comité Syndical
DEPENSES (A)				
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			

Pour information : Financement de l'opération (4)

Recettes		Réalizations cumulées affectées à l'opération au 1/1/N (3)	Prévisions de l'exercice	Niveau de financement =B-A (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)				
13	Subventions d'inv. (sauf 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Autres recettes			

(1) A compléter si l'opération est gérée dans le cadre d'une AP/CP.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Il s'agit du cumul des dépenses ou recettes de l'opération qui sont réalisées au 1^{er} janvier de l'exercice. Si le budget est adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice, le montant correspond à une estimation des opérations à la date du 1^{er} janvier de l'exercice.

(4) La production de cet état est facultative.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Néant.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A3 – RECETTES D'EQUIPEMENT	A 3

**A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS**

Chap. /art.	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
13	Subventions d'équipement reçues	
...	...	
16	Emprunt. et dettes assimilées	
1641...	...	
1644...	...	
166	refinancement de dette (2)	
...	...	
20	Immobilisations incorporelles (3)	
...	...	
21	Immobilisations corporelles (3)	
...	...	
23	Immobilisations en cours (3)	
...	...	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Le compte 166 retrace les crédits ouverts en recettes au titre du refinancement de la dette. Il est reporté pour mémoire en recettes dans le tableau de l'équilibre des opérations financières (p.17) tout comme le compte 1644-9.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 constituent des recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandants donnant lieu à reversement

Néant

III – VOTE DU BUDGET	III
A 4 – SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A 4

A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire Réalizations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Vote du Comité Syndical sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
	TOTAL DEPENSES (3)			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
	TOTAL RECETTES (3)			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			

(1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes p. 54

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat sauf cas exceptionnel.

Neubank.

III – VOTE DU BUDGET	III
A 5 – SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES	A 5

DETAIL PAR ARTICLES – DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D+E			
HORS CHARGES TRANSFEREES			
(II) = A+B+C+D			
16	Rembours. d'emprunts et dettes (A)		
164.	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
166	Refinancement de dettes		
1676	Dettes env. locataires acquéreurs		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Autres dépenses financières (sous-total)			
(B)=10+13+26+27 (-C)			
10	Reversement de dotations		
...	...		
13	Remboursement de subventions		
...	...		
26	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation		
266	Autres formes de participation		
27	Autres immobilisations financières		
27.	Acquisition de titres immobilisés		
274	Prêts accordés		
275	Dépôts et cautionnements versés		
2761	Créances pour avances en garantie d'emprunts		
2763	Créances sur autres collectivités publiques (C) (2)		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (=D+E) (3)		
Reprises /autofinancement antérieur (D)			
10..	Sur apports, dotations et réserves		
139	Subv. d'investissement reprises au c/résultat		
192	Moins-values de cessions		
198	Neutralisation des amortissements		
1688	ICNE N-1 contrepassés sur emprunt		
2768	ICNE de l'exercice sur prêts		
Charges transférées (E)			
481	Charges à répartir sur plusieurs ex.		
4812	Frais d'acquisition des immobilisations		
4816	Frais d'émission des emprunts		
4817	Indemnités de renégociation de la dette		
Travaux en régie			
21,23	...		
Stocks			
3...			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Il s'agit des créances détenues par la région mandataire à l'encontre des tiers mandants au titre des emprunts qu'il a contractés pour le compte de ces derniers.

(3) DI 040 = RF 042

Néant.

III – VOTE DU BUDGET	III
A 5 – SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES	A 5

DETAIL PAR ARTICLES – RECETTES

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=F+G+H+J		
Ressources propres externes (F)		
10222	FCTVA	
...	...	
Autres recettes financières(G)		
274	Remboursement de prêts	
...	...	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (H) (2)	
1688	ICNE de l'exercice sur emprunts	
2768	ICNE N-1 contrepassés sur prêts	
192	Plus-values de cessions	
20.	Cessions d'immob. incorporelles	
21..	Cessions d'immob. corporelles.	
26.	Cessions de particip. et créances ratt.	
27..	Cessions d'immob. financière	
28.	Amortissement des immobilisations	
481.	Amortissement des charges à répartir	
021	Virement de la section de fonctionnement (J)	

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) RI 040 = DF 042

**Pour information : autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres
(c/16449 et c/166)**

Montant total	
16449	Op. afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie
166	Refinancement de dettes
...	...

	Montant
Dépenses financières hors dépenses des c/16449 et c/166	
Recettes financières	
Solde (recettes – dépenses)	(3)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C) et charges transférées (E) (4)	(3)

(3) Indiquer le signe algébrique

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt

Néant.

III - VOTE DU BUDGET	III
A 6 - SECTION D'INVESTISSEMENT OPÉRATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)	A 6

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
041	Opérations patrimoniales DEPENSES (2)	
10...	Dotations, fonds divers et réserves	
1021	Dotation	
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	
181	Compte de liaison : affectation à ...	
20...	Immobilisations incorporelles	
21...	Immobilisations corporelles	
217...	Immobilisations reçues à disposition	
22...	Immobilisations reçues en affectation	
229...	Droits de l'affectant	
23...	Immobilisations en cours	
24...	Immob. affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	
...		
...		
...		
041	Opérations patrimoniales RECETTES (2)	
1021	Dotation	
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	
1025...	Dons et legs	
181	Compte de liaison : affectation à ...	
21..	Immobilisations corporelles	
217...	Immobilisations reçues à disposition	
22...	Immobilisations reçues en affectation	
229...	Droits de l'affectant	
24...	Immob. affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	
...		
...		
...		

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

Néant

III – VOTE DU BUDGET	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D'ENSEMBLE	B

Chapitres		Vote du Comité Syndical sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice	Pour information	
				Dépenses gérées dans le cadre d'une AE (1)	Dépenses gérées hors AE
DEPENSES DE L'EXERCICE			419 000 €		
022	Dépenses imprévues				
011	Charges à caractère général		369 000 €		
012	Charges de personnel et frais assimilés		50 000 €		
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges d'activité (hors 6586)				
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)				
023	Virement à la section d'investissement				

RECETTES DE L'EXERCICE		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
731	Contributions directes	
73	Autres impôts et taxes (hors 731)	
74	Dotations et participations	419 000 €
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
013	Atténuation de charges	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	

(1) Il s'agit des crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations d'engagement votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

(2) RF 042 = DI 040

(3) DF 042 = RI 040

III – VOTE DU BUDGET	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)		369 000 €
6064	 Fournitures (papier, copieurs...)		500
6132	Locations immobilières		35 000
616	Assurances (locaux, élus et personnels)		2 000
617	Mission AMO et autres études		300 000
6184	Formation		2 500
6225	Comptable public		1 000
6226	Honoraires		20 000
6231	Publicité		1 000
6236	Catalogues, imprimés et publications		4 000
6251	Déplacements (personnel)		1 500
6261	Frais postaux		500
60612	EDF		500
6262	Frais téléphoniques		500
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (2)		50 000 €
6218	Autre personnel extérieur...		50 000
014	ATTENUATION DE PRODUITS (2)		
739...	...		
749...	...		
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE (sauf 6586)		
65...	...		
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS		
65861	Frais de personnel		
65862	Matériel, équipement, fournitures		
...	...		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+6586)			419 000 €

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Cf. définition des chapitres globalisés.

III – VOTE DU BUDGET	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
66	CHARGES FINANCIERES (B)		
66...	...		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (C)		
67...	...		
68	Dotations aux provisions (D)		
68...	...		
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D+E			419 000 €

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (F) (2)		
60...	...		
6031	Variation des stocks de matières premières		
...	...		
66...	...		
6611	Intérêts des emprunts et dettes (4)		
668	Indemnités de renégociation capitalisées		
...	...		
67...	...		
675	Valeur comptable des immobilisations cédées		
6761	Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement		
...	...		
68...	Dotations aux amortissements ...		
...	...		
7133	Variations des en-cours de production de biens		
7134	Variations des en-cours de production de services		
7135	Variations des stocks de produits		
...	...		
762	Produits des autres immobilisations financières (4)		
...	...		
023	Virement à la section d'investissement (G)		
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE = F+ G			

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et ordres)	419 000 €
--	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations mixtes et du chapitre des opérations d'ordre.

(3) Variations négatives des stocks.

(4) En ordre, le c/6611 correspond aux ICNE de l'exercice sur emprunt et le c/ 762 correspond aux ICNE N-1 contre-passés sur prêts.

III – VOTE DU BUDGET	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
RECETTES DE GESTION DU SMIRT**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
70...	...	
73	IMPOTS LOCAUX ET TAXES (sauf c/731 impôts locaux)	
73...	...	
731	IMPOTS LOCAUX	
7311	Contributions directes	
...	...	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
7472	Région	314 250
7473	Département du Nord	23 045
7473	Département du Pas de Calais	16 760
7475	LMCU	31 005
7474	Syndicat Mixte de Transports Artois-Gohelle	8 464
7474	Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes	5 908
7475	Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral	4 358
7474	Syndicat Mixte de Transports du Douaisis	3 310
7475	Communauté Urbaine d'Arras	2 975
7474	Syndicat Intercommunal des transports urbains de l'Agglomération du Calaisis	2 263
7475	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	2 263
7474	Syndicat Mixte du Val de Sambre	2 011
7475	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer	1 508
7475	Communauté d'Agglomération de Cambrai	880
75	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE	
75...	...	
013	ATTENUATION DE CHARGES	
609...	...	
619	Rabais, remises et ristournes obtenues sur services extérieurs	
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	
6489	Remboursements sur autres charges de personnel	
65869	Remboursements sur frais de fonctionnement des groupes d'élus	
...	...	
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = 70+731+73+74+75+013		419 000 €

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III – VOTE DU BUDGET	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité syndical sur les crédits de l'exercice
76	PRODUITS FINANCIERS (B)	
76...	...	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)	
77...	...	
78	Reprises sur provisions (D)	
78...	...	
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D		419 000 €

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (F)	
6031	Variation des stocks de matières premières	
...	...	
6611	Intérêts des emprunts et dettes (2)	
...	...	
7133	Variations des en-cours de production de biens	
7134	Variations des en-cours de production de services	
7135	Variations des stocks de produits	
...	...	
721	Immobilisations incorporelles (travaux en régie)	
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)	
...	...	
762	Produits des autres immobilisations financières (2)	
...	...	
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	
777	Quote-part des subventions d'invest. transférées au compte de résultat	
...	...	
7811	Reprise sur amortissements des immobilisations incorp. et corp.	
...	...	
791	Charges d'exploitation	
796	Charges financières	
797	Charges exceptionnelles	
...	...	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et ordres)	419 000 €
--	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) En ordre, le c/6611 correspond aux ICNE de l'exercice N-1 sur emprunt et le c/ 762 correspond aux ICNE N-1 contre-passés sur prêts.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

RECAPITULATION PAR PRETEURS

RECAPITULATION PAR ETABLISSEMENT PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					
Caisses de crédit agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne					
C.L.F./DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit national / NATEXIS					
Crédit mutuel					
Banques étrangères					
Organismes d'assurance					
Autres prêteurs divers					

CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
5193 Lignes de trésorerie					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

Néant.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN –ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 1/1/N

ETAT DE LA DETTE AU 1/1/N

Année d'enc.	Objet de la dette	Organisme prêteur	TAUX				Date de la 1ère année de rembt	
			FRV (1)	Index (2)	Marge (3)	Taux actuariel	Périodicité remb. (4)	de l'intérêt du capital
TOTAL								
163 Emprunts obligataires								
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit								
1641 Emprunts en euros								
1643 Emprunts en devises (hors zone euro)								
1644... Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie ...								
165 Dépôts et cautionnements reçus								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières								
168 Autres emprunts et dettes assimilées								
1681 Autres emprunts								
1682 Bons à moyen terme négociables								
1687 Autres dettes								

(1) Indiquer F pour taux fixe, R pour taux révisable, V pour variable

(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois,)

(3) Marge appliquée à l'index retenu

(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

Neant.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 1/1/N

[illegible]

Neck.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN -ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS

[illegible]

- (1) Indiquer F pour taux fixe, R pour taux révisable, V pour variable
(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois,)
(3) Marge appliquée à l'index retenu
(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Nature du contrat	Organisme contractant	Date du contrat	Durée du contrat	Date de règlement	Montant de la dette couverte (1)

(1) Dette de référence

TABLEAU RECAPITULATIF DES LIGNES

[illegible]

(1) Type de taux : TF (fixe) ; TV (variable) ; TR (révisable)

Notant.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN -ETAT DE LA DETTE

OBLIGATAIRES

DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 1/1/N	ICNE DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER DANS L'EXERCICE	
			Intérêts	Capital

DU RISQUE FINANCIER

Montant maximum autorisé pour l'année N	Charges financières constatées à la conclusion du contrat			Pertes et profits constatés pendant la durée du contrat (cumul)
	Encours + emprunts de l'ex.	Prime d'assurance	Commissions diverses	

COMPOSANT LE NOTIONNEL DE REFERENCE

Capital restant dû	Annuité		
	Capital	Intérêts	Total

Néant.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)

I – Bâtiments scolaires

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition
TOTAL		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres...		

II – Constructions, installations et

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition
TOTAL		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres...		

III - Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

IV - Autres immobilisations corporelles (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

V - Immobilisations incorporelles (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

Neant

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)

et administratifs (2)

Valeur d'acquisition	Durée d'amort (1)	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/1 de l'exercice	Amortissement de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

agencements (hors bâtiments scolaires et administratifs) (2)

Valeur d'acquisition	Durée d'amort (1)	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/1 de l'exercice	Amortissement de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

VI – Etat des acquisitions immobilières de l'année (2)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort. (23)

(2) Indiquer au choix les acquisitions prévisionnelles de l'exercice ou les acquisitions réalisées au titre de l'exercice antérieur (constatées au compte administratif de l'exercice N-1 ou les réalisations constatées et connues).

(3) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

VII – Etat des cessions immobilières de l'année (2)

Désignation du bien	Date d'acquis.	Date de cession	Valeur d'acquis.	VNC	Valeur de cession	Plus ou moins values de cession

(2) Indiquer au choix les cessions prévisionnelles de l'exercice ou les cessions réalisées au titre de l'exercice antérieur (constatées au compte administratif de l'exercice N-1 ou les réalisations connues).

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

Néant

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)

VIII - Participations et créances rattachées à des participations

Organisme dans lequel la participation est prise	Date de la délibération	Valeur d'acquisition	Observations (2)
261 Titres de participation			
266 Autres formes de participation			

IX - Autres immobilisations financières

Nature de l'immobilisation financière	Date de la délibération	Valeur d'acquisition	Observations (2)
271 – Titres immobilisés (dt. propr.)			
272 – Titres immobilisés (dont créances.)			
276 Autres créances immobilisées			

274 – Prêts

274 – Prêts

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
-assortis d'intérêts					(3)
-non assortis d'intérêts					

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

(2) Indiquer par exemple si une provision a été constituée

(3) Indiquer le montant de l'intérêt

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS - ETAT DE REPARTITION DES CHARGES
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N

Nature de la provision	Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant de la provision au 1/1/N	Montant des utilisations ou reprises	SOLDE
Prov. pour risques et charges					
Provisions pour litiges et contentieux					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunts					
Autre provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
.....					
Provisions pour dépréciation					
- des immobilisations					
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL GENERAL					

PROVISIONS NOUVELLES

Nature	Objet	Montant

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812)
TOTAL					

AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL REGIONAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Biens de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : Catégories de biens amortis : Durée :	

Néant

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS DONNES

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMRT

Année d'encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	TAUX			
					FRV (1)	Indexation	Marge	Taux appliqué % (2)
Totaux généraux								
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								
Totaux pour les emprunts que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat								
Totaux pour les autres emprunts								

(1) Indiquer F pour le taux fixe, R pour taux révisable, V pour taux variable

(2) En cas de taux variable ou révisable, le taux indiqué peut être suivi de la lettre E en cas d'estimation

(3) Dont intérêts capitalisés

8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir				
			N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	Mobilier						
	Immobilier						
	Mobilier						
	Immobilier						
	Mobilier						
	Immobilier						
	Mobilier						
	Immobilier						

Notant

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT

Emprunt garanti		Annuité garantie au cours de l'exercice	Dont :	
A l'origine	Au 1/1/N		Intérêt	Capital

ETAT DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET DETTES

Calcul du ratio De l'article L.4231-4 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité nette de la dette de l'exercice déduire : provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chap.	Article par nature	Libellé de l'article	FEDER	Subvention globale	Dons et legs grevés d'une affectation	
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer				

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

Nœant

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS DONNES – ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (prévus à l'article L. 1414-1)

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité de l'exercice
TOTAL.....							
8017 Subventions à verser en annuités.....							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Annuité reçue au cours de l'exercice	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité de l'exercice
TOTAL.....								
8027 Subventions à recevoir en annuités.....								
8028 Autres engagements reçus.....								
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....								
Engagements reçus des entreprises.....								

Néant

IV – ANNEXES
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERSe

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération : / ... /

Intitulé de l'opération :					
DEPENSES 45..1			RECETTES 45..2		
DEPENSES REELLES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice N	RECETTES REELLES :	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice N
			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		
			- Financement par la région		
			- Financement, par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote

Néant.

IV – ANNEXES
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
TECHNIQUE ②				
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
EMPLOIS NON CITES ⑨				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9)				

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995
- (2) Catégories : A, B ou C

Néant.

IV – ANNEXES
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MI : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la*

vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

Néant

IV – ANNEXES LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SMIRT DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE
--

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SMIRT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SMIRT DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Opérations d'aménagement					
...					
...					

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
...		.../.../...	.../.../...	

Néant.

IV – ANNEXES
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES- ARRETE ET SIGNATURES

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Libellés	Bases notifiées(si. connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil régional.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil régional	Variation du produit/N-1%
Taxe foncière sur les propriétés bâties				%		%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		 %	%	%		%
Taxe professionnelle		%	%	%		
Total des contributions directes						
Taxe intérieure sur les produits pétroliers						
Taxe sur les permis de conduire						
Cartes grises						
Total des contributions indirectes						%
TOTAL GENERAL		%				%

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 26

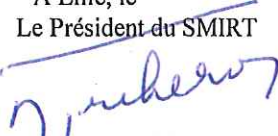
Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES : Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 21 Mai 2010

Budget Primitif présenté par le Président, Monsieur Daniel PERCHERON, à Lille, le 21 Mai 2010

Délibéré par le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 Mai 2010

A Lille, le
Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03 JUIN 2010
et de la publication le 04 JUIN 2010

A Lille, le

Daniel PERCHERON